



ATLANTISUD



1455 Avenue du Parc des Expositions 33260 LA TESTE DE BUCH



06 79 13 58 61



atlantisud.fmdp@gmail.com

EURL au capital de 2000€ Siret : 793 146 655 00014 Siège social : 1455 Avenue du Parc des Expositions, 33260 LA TESTE DE BUCH

Contrat de formation

Formations

Eaux maritimes : Option côtière 320€ ☐ Option hauturière 420€ ☐ CRR 40€ ☐ Perfectionnement 200€ ☐

Eaux intérieures : Option eaux intérieures seule (si permis côtier validé) 100€ ☐

Formules : Option côtière et eaux intérieures 360€ ☐ Sport découverte ☐ Partenaire ☐

Informations personnelles

Madame ☐

Monsieur ☐

Nom de famille :

Nom d'usage ou marital :

Prénoms :

Né(e) le : / /

A :

Nationalité :

Adresse complète :

Code postal :

Localité :

Pays :

Téléphone :

Courriel :

Composition du dossier d'inscription :

- La présente demande complétée
- Un timbre fiscal électronique de 78 € pour la délivrance du permis
- Une photocopie d'une pièce d'identité
- Un certificat médical de moins 6 mois selon modèle Cerfa à télécharger
- Une photographie d'identité récente et en couleur.

Pour envoi par mail :

Tous les documents **PDF**

Photo **JPEG**

Conditions générales

- 1/ Le bateau école ATLANTISUD se réserve le droit de reporter en partie ou en totalité le stage pour des raisons de force majeures (mauvaise météo, avaries, panne, maladie, grève) sans pour cela entraîner une indemnité de fait.
- 2/ L'annulation d'une inscription (sans report de date possible) du fait du bateau école entraînera le remboursement de toutes les sommes versées par le candidat.
- 3/ Le candidat s'engage à suivre les cours aux dates et heures qui lui seront définies par ATLANTISUD, dans un délai de 6 mois à compter de la réception du présent contrat.
- 4/ L'annulation d'une inscription du fait du candidat ne donne lieu à aucun remboursement ni caution sauf évènement indépendant de sa volonté (justificatif à l'appui).
- 5/ En cas de non-validation d'un objectif pratique par ATLANTISUD, le candidat devra prendre en heures supplémentaires le nécessaire à la validation de la pratique.
- 6/ Formation théorique en salle : 5 heures, Formation pratique : 2 heures individuelles à la barre et 1h30 de formation collective embarquée
- 7/ Toute inscription à une formation devra être accompagnée du timbre fiscal qui fera office de caution.

Signatures :

Fais-le / / à

Candidat (Nom et/ou signature)

EURL Atlantisud N° agrément 033040

☐ En cochant cette case, je reconnais avoir lu et approuvé les conditions générales.